Ni la race ni le 9-3 ne sont ce que nous croyons qu'ils sont

Yohann Le Moigne, Gregory Smithsimon, Alex Schafran

▶ **To cite this version:**

Yohann Le Moigne, Gregory Smithsimon, Alex Schafran. Ni la race ni le 9-3 ne sont ce que nous croyons qu'ils sont. Hérodote - Revue de géographie et de géopolitique, 2016, Le 9-3, un territoire de la nation, 162, pp.99-124. 10.3917/her.162.0099 . hal-02381865

HAL Id: hal-02381865

https://univ-angers.hal.science/hal-02381865

Submitted on 6 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Ni la race ni le 93 ne sont ce que nous croyons qu'ils sont

Yohann Le Moigne, Université d'Angers
Gregory Smithsimon, Brooklyn College (New York)
Alex Schafran, Université de Leeds

Résumé

Cet article vise à apporter une perspective américaine à l'analyse de la Seine-Saint-Denis, un territoire qui nourrit de nombreuses représentations et que l'on compare souvent aux ghettos américains. Comme de nombreux chercheurs américains, nous utilisons le concept de « race » (entendu comme une construction sociale) comme un prisme clé pour comprendre la géographie et la géopolitique. Mais la pertinence de cette approche est traditionnellement rejetée en France. La race, en tant qu'outil d'analyse, et la Seine-Saint-Denis font l'objet de représentations déformantes qui nous empêchent de saisir toute leur complexité. Dès lors, et dans une perspective comparative, nous reviendrons sur trois facettes du prisme racial (la « *racial politics* », le stigmate racial, et les représentations) pour démontrer d'une part, la complexité et l'utilité de la race en tant que concept et d'autre part, la diversité et la complexité de la Seine-Saint-Denis en tant que territoire.
Nous insisterons sur la nécessité de développer une pensée spécifiquement française sur la race afin de déconstruire un certain nombre de fantasmes et de stéréotypes, de lutter contre l'essentialisation de territoires racisés (dont la Seine-Saint-Denis est le symbole ultime), et de parvenir à une meilleure compréhension des processus de domination à l'œuvre dans la société française.

Abstract

Neither race nor the 93 are what you think they are

This article aims at offering an American perspective on the study of Seine-Saint-Denis, a territory that has been the subject of numerous negative representations and that has often been compared to American ghettos. Like many American scholars, we use the concept of « race » (understood as a social construct) as a key lens for understanding geography and geopolitics. But France famously denies the validity of this lens. Both race as a critical analytical tool and Seine-Saint-Denis are the subject of distorting representations which prevent us from understanding their complexity. Consequently and in a comparative perspective, we will focus on three facets of this racial lens (racial politics, racialized stigma and questions of representation) to show both the complexity and utility of race as a concept, and the diversity and complexity of Seine-Saint-Denis as a place.
We will insist on the necessity to develop a French way of understanding race in order to deconstruct fantasies and stereotypes, to struggle against the essentialization of racialized territories such as Seine-Saint-Denis, and to better comprehend the processes of domination at work in French society.

Lorsque les rédacteurs d'Hérodote nous ont demandé de contribuer à ce numéro sur la Seine-Saint-Denis en y apportant une perspective américaine, il nous a fallu résoudre un premier casse-tête. Comme de nombreux chercheurs américains — et certains américanistes français —, nous utilisons le concept de race comme un prisme clé pour comprendre la géographie et la géopolitique. La race est ici entendue comme une construction sociale et non comme une réalité biologique. Les races sont donc des catégories créées arbitrairement pour classer des individus selon des caractéristiques physiques et/ou culturelles. Mais la pertinence de cette approche est traditionnellement rejetée en France [Palomares, 2013]. Dès lors, comment comparer lorsque les termes mêmes de la comparaison posent problème ?

Cet article retourne le problème en avançant l'idée que la race, en tant qu'outil d'analyse critique, et la Seine-Saint-Denis font l'objet de représentations déformantes qui nous empêchent de saisir toute leur complexité. La race n'est pas qu'un concept mal utilisé ou qu'une catégorie de recensement imprécise. De la même façon, la Seine-Saint-Denis n'est pas qu'un ensemble ghettoïsé de cités HLM et de quartiers d'immigrés marginalisés. Le prisme racial a plusieurs facettes[1] et cet article en utilise trois afin de démontrer la complexité et l'utilité de la race en tant que concept, ainsi que la diversité et la complexité de la Seine-Saint-Denis en tant que territoire. La première de ces facettes est l'étude de ce que les Américains appellent la « *racial politics* », c'est à dire la prise en compte par les acteurs politiques de la dimension raciale des rivalités de pouvoir, un domaine dans lequel les chercheurs du Centre de Recherches et d'Analyses Géopolitiques ont apporté d'importantes contributions à la recherche américaniste au fil des années[2], en particulier du fait de son rapport évident à la géopolitique. Les deuxième et troisième facettes sont étroitement liées et relèvent du stigmate racial et des questions de représentation, des domaines auxquels les sciences sociales françaises ne sont pas étrangères[3] même si elles choisissent souvent de ne pas se pencher sur la dimension raciale de ces processus.

Ces trois facettes illustrent à la fois la subtilité du prisme racial et la complexité de la Seine-Saint-Denis, et montrent comment le concept de race constitue un outil utile à l'appréhension de cette complexité.

De plus, comme nous l'évoquons en particulier dans la conclusion, la race en tant qu'outil d'analyse devient de plus en plus populaire en France, en particulier chez les premiers concernés (les individus racisés[4]). Plutôt que de résister à cette évolution, ce qui a traditionnellement été le cas France en dépit du fait que l'existence de discriminations basées sur l'appartenance ethno-raciale réelle ou supposée de millions de Français ait été maintes fois démontrée[5], nous proposons d'utiliser le concept de race comme outil d'interprétation de la puissante force sociale et politique que constitue le racisme.

Le principal défi pour les chercheurs et les acteurs politiques français sera donc de développer une pensée spécifiquement française capable d'appréhender, entre autres, les questions relatives

[1] Et comme dans le cas de la Seine-Saint-Denis, toutes ces facettes ne sont pas positives.

[2] Voir par exemple Douzet (2001, 2007), Pérotin (2013) ou Le Moigne (2014).

[3] Voir par exemple Rigouste (2004), Robine (2011) ou Truong (2012).

[4] La « racisation » est un processus visant à singulariser et à marginaliser un groupe d'individus sur la base de caractéristiques physiques (en particulier la couleur de peau) et/ou de critères culturels considérés comme indépassables et suffisamment étrangers à la culture de la société d'accueil pour constituer un obstacle définitif à leur assimilation (ce que le sociologue Didier Fassin (2006) a appelé « le racisme sans race »).

[5] Voir par exemple Fassin et Fassin (2006) et De Rudder, Poiret et Vourc'h (2000).

à la *racial politics*, au stigmate racial ou à l'ordre racial (comme composante de l'ordre social) afin de nous aider à mieux comprendre les expériences et les territoires partagés par ces millions de Français[6]. Cette pensée devra prendre en considération la question postcoloniale — ou comment la nation française construit-elle son unité avec des mémoires coloniales parfois opposées de façon virulentes — et le rapport à l'Islam, deux points sur lesquels les sciences sociales américaines ne se sont pas penchées.
Parce qu'elle constitue un symbole de cette France racisée, la Seine-Saint-Denis constitue un terrain idéal pour mettre tout ceci en pratique.

De Baltimore à Bobigny, l'importance de la race dans la politique locale

La ville de Bobigny est un exemple presque idéal-typique de l'utilité de l'approche raciale pour comprendre les transformations géopolitiques à l'échelle locale. Ville emblématique de la « banlieue rouge », Bobigny a été dirigée sans discontinuer par le Parti communiste durant près d'un siècle (entre 1920 et 2014). Toutefois, cette tradition a pris fin en 2014 avec l'élection d'un maire UDI, Stéphane De Paoli, qui avait, tout au long de la campagne, reçu un soutien appuyé de la part de l'un des fondateurs de son parti, le député-maire de Drancy Jean-Christophe Lagarde (à l'époque allié important de Nicolas Sarkozy).
Cette victoire surprise était en grande partie le fruit d'un clivage à forte dimension raciale que les communistes (et la gauche dans son ensemble) n'ont pas su (ou pas voulu) prendre en considération, mais que d'autres, à droite, ont su exploiter de façon très pragmatique et opportuniste.
Dans de nombreuses villes de banlieue, et en particulier en Seine-Saint-Denis, des listes autonomes issues des quartiers populaires se développent depuis la fin des années 2000 et affichent leur opposition aux partis traditionnels. Leurs revendications principales portent sur des thématiques locales (amélioration de la qualité de vie, désenclavement, emploi…) et elles mettent en avant l'idée que les intérêts concrets des habitants des quartiers populaires (considérés comme majoritairement issus de l'immigration) seraient mieux défendus si la diversité ethno-raciale de ces quartiers était mieux représentée au sein des institutions politiques locales[7]. Mais parmi ces listes autonomes, beaucoup inscrivent leur démarche dans une perspective politique plus globale et développent également des revendications ne relevant pas de la compétence des élus locaux, comme le droit de vote des étrangers ou la lutte contre le contrôle au faciès que la gauche de gouvernement n'a jamais défendus au-delà des habituels effets d'annonces destinés à capter les voix des minorités.

---

[6] En 2008, l'INSEE évaluait par exemple à plus de 3,5 millions le nombre d'immigrés maghrébins et d'enfants d'immigrés maghrébins vivant en France, et à plus de 1,2 million le nombre d'immigrés originaires d'autres pays africains et de leurs enfants (INSEE, fiches thématiques « immigrés et descendants d'immigrés en France », 2012).

[7] Cette idée correspond à ce que les Américains appellent la « *descriptive representation* », un concept selon lequel les intérêts d'un groupe ethno-racial donné sont forcément mieux défendus par des élus appartenant à ce même groupe. Cette thèse est étayée par de nombreux travaux de politistes qui soulignent notamment que les élus issus des minorités sont plus enclins à soutenir les intérêts de leur groupe ou d'autres groupes minoritaires, en partie parce qu'ils sont en général plus progressistes que les élus blancs. Ils soulèvent en effet des questions et des problèmes que les élus blancs ne soulèvent pas et sont plus à même d'avoir conscience de la dimension raciale des difficultés spécifiques que rencontrent les minorités alors que la plupart des élus blancs ne prêtent généralement attention qu'à leur dimension sociale (voir Hero et Preuhs, 2013).

Certaines de ces listes, comme *Ensemble pour Saint-Ouen*, *Une autre vie pour Pantin*, ou la *Liste Indépendante Balbynienne de Rassemblement* (LIBR) ont fait une entrée remarquée sur la scène politique locale lors des élections municipales de 2008 [Bacqué et D'Orazio, 2015]. En 2010, ces listes et d'autres encore se sont rassemblées au sein du collectif « Émergence » qui a récolté 0,42% des voix aux élections régionales en Île-de-France. Quatre ans plus tard, lors des municipales de 2014, plusieurs d'entre elles ont fait le choix *a priori* contradictoire d'intégrer des listes de partis institutionnels. À Bobigny, les principaux artisans de la campagne victorieuse de l'UDI en 2014 sont issus de la LIBR. Arabes ou Noirs pour la plupart, ils ont en commun un profond ressentiment à l'égard de la gauche traditionnelle et de ses « trahisons » des années 1980[8]. Paradoxalement, ils ont développé et fait vivre une campagne intitulée « rendez-nous Bobigny » alors que ni le candidat De Paoli, ni le parti qui le soutenait n'étaient représentatifs, socialement ou « radicalement », des habitants de la ville et des attentes et revendications d'une grande partie d'entre eux. Seulement, l'expérience de 2008 avait été formatrice et beaucoup, au sein de la LIBR, en étaient arrivés à la conclusion que « pour gagner, il fallait un homme blanc en tête de liste » [Bacqué et D'Orazio, 2015, p.46].
Dans un article au titre parlant (« Bobigny 2014 : quand les Arabes et les Noirs font campagne pour la droite blanche ») publié au lendemain de l'élection sur le site du Parti des Indigènes de la République (PIR), Aya Ramadan, une résidente de Bobigny, décrypte les raisons ayant présidé à cette alliance *a priori* contre-nature. Elle écrit notamment :

> *« Dans « Rendez-nous Bobigny », à qui au juste doit être rendu Bobigny ? Quel est ce « nous » dans lequel la plupart des Balbyniens se reconnaissent ? Ce « nous » est avant tout arabe et noir, il est musulman, il est aussi indien et asiatique, il est la femme voilée, il est le père de famille qui travaille à l'usine, il est le chibani à la retraite qui a échappé à la ratonnade policière du 17 octobre 61. On veut que notre mairie puisse ressembler à ses habitants. On veut une mosquée, une vraie, pour prier. Marre, d'être entassés comme des moutons dans les gymnases le jour de l'Aïd ! Marre de squatter dans les mosquées déjà pleines à craquer de Bondy, Drancy ou du Blanc-Mesnil ! Marre que la ville soit décorée uniquement pour Noël et pas pendant le mois du Ramadan que les trois quarts de la ville suivent ! On veut de la viande halal à la cantine. On veut que les femmes voilées aient accès à l'école et au travail sans discrimination. On veut un quartier propre et on veut que les écoles et les collèges aient plus de moyens, plus de professeurs, de surveillants, de matériel pour que nos enfants réussissent leur scolarité. On veut une ville qui nous ressemble et nous respecte »*[9].

Ce texte doit être analysé avec le recul critique nécessaire, en particulier parce qu'il émane d'un groupe (le PIR) dont les idées sont encore relativement peu représentatives des personnes qu'il

[8] En particulier la récupération et la déradicalisation par le Parti socialiste du mouvement antiraciste ainsi que la cooptation d'un certain nombre de leaders des mouvements qui essaimaient alors dans les quartiers populaires.
[9] URL : http://indigenes-republique.fr/bobigny-2014-quand-les-arabes-et-les-noirs-font-campagne-pour-la-droite-blanche/

entend rassembler (les immigrés et leurs enfants, les habitants des quartiers populaires et les populations originaires des « Dom-Tom »), et donc de l'ensemble des candidats de la LIBR. Au-delà des affirmations hasardeuses (il est très peu probable, par exemple, que les trois-quarts de la population balbynienne suivent le Ramadan), il convient de signaler que le « nous » décrit par l'auteure présuppose une solidarité des « opprimés » qui existe rarement. Toutefois, le texte a le mérite de mettre en lumière le « ras-le-bol » d'une part de l'électorat des quartiers populaires face à ce qu'ils considèrent comme un déficit de représentation politique.

Bien que concourant avec l'étiquette d'un parti proche de l'UMP (le parti de la « droite décomplexée », des « pains au chocolat »[10] et de Nicolas Sarkozy), Stéphane De Paoli a parfaitement compris cette volonté d'une plus grande visibilité et d'une meilleure prise en compte d'intérêts considérés comme spécifiques. Alors que la liste du PC ne comptait que 14 non-blancs sur 43 candidats, celle de l'UDI en comptait 27, dont deux femmes voilées.

L'UDI se trouvait dans une position idéale pour adopter cette stratégie car elle n'était pas au pouvoir et ne risquait pas de mettre en péril une coalition dominante. Les communistes, en revanche, disposaient d'un électorat bien établi, et parce que beaucoup de leurs électeurs étaient relativement âgés et imprégnés d'une certaine idée des valeurs républicaines et de la laïcité (proche de ce que Jean Baubérot [2012] a qualifié de « laïcité falsifiée »), il leur était beaucoup plus difficile d'intégrer à leur coalition des candidats qui ne correspondaient pas à l'image de l'ouvrier classique dans l'imaginaire du PC, et dont l'identité et l'apparence pouvaient faire planer le spectre du « communautarisme ».

La présence de ces deux femmes généra d'ailleurs de vives tensions entre les deux camps, tensions immortalisées par une vidéo abondamment diffusée sur internet par l'UDI et montrant un homme présenté comme un militant communiste s'en prenant verbalement à des militants UDI, leur reprochant la présence au premier plan de leur affiche de campagne d'une candidate voilée qualifiée d'« intégriste musulmane »[11].

Deux ans après l'élection, pour bon nombre d'acteurs de cette campagne, peu importe si la déception est grande et si beaucoup de promesses n'ont pas été (et ne seront pas) tenues par la nouvelle majorité : ils ont, d'une part, contribué à l'augmentation de la représentation politique des minorités (près de 50% des conseillers municipaux de Bobigny sont Noirs, Arabes ou Asiatiques – 21 sur 43) et ils ont, d'autre part, montré (à Bobigny comme dans de nombreuses autres communes de Seine-Saint-Denis) que les voix des non-blancs et des habitants des quartiers populaires ne tomberont plus automatiquement dans l'escarcelle de la gauche traditionnelle[12]. Ces mouvements politiques indépendants, qu'ils intègrent les listes de partis institutionnels ou non, revendiquent d'ailleurs la plupart du temps n'être ni de droite, ni de gauche.

Si la promesse faite par l'UDI aux électeurs de leur faire bénéficier de ressources municipales (comme l'instauration de la cantine gratuite dans les écoles de la ville par exemple) constitue, aux yeux de chercheurs américains, un exemple classique de la façon dont la démocratie urbaine s'opère, les membres du Parti communiste que nous avons rencontrés ont largement critiqué une

[10] Au cours d'un meeting de campagne en octobre 2012, Jean-François Copé, alors candidat à la présidence de l'UMP, évoquait le cas d'un jeune homme qui se serait fait « arracher son pain au chocolat par des voyous sous prétexte qu'on ne mange pas pendant le Ramadan », instrumentalisant ainsi un fait divers dans un contexte de rejet grandissant de l'Islam et des Musulmans.

[11] URL : https://www.youtube.com/watch?v=LtNT8kDTA6g

[12] Plusieurs d'entre eux, dont un élu, se sont d'ailleurs impliqués dans les campagnes de l'UDMF (Union des Démocrates Musulmans Français) aux élections départementales et régionales de 2015.

stratégie électorale qu'ils qualifient de « clientéliste »[13]. La dualité du clientélisme est bien connue des politistes américains : pendant une centaine d'années, cette pratique a permis de distribuer des ressources aux électeurs issus de l'immigration et de les intégrer au processus politique ; d'un autre côté, elle empêche l'émergence d'un mouvement plus global et universaliste (comme celui que proposent les communistes) qui pourrait remettre en cause la distribution inégalitaire des ressources dont les populations urbaines pauvres sont les principales victimes. À Bobigny, le clientélisme a très certainement joué un rôle dans la victoire électorale de l'UDI dans la mesure où les électeurs qui l'ont soutenue, ont fait fi de la position du parti et (surtout) de ses alliés sur l'immigration et l'Islam à l'échelle nationale.

L'approche américaine qui consiste à analyser la politique électorale par le prisme de la race révèle toutefois des résultats divers dans l'ensemble du département.
Si la victoire de l'UDI a entraîné une augmentation de la représentation politique des « minorités visibles » à Bobigny, la Seine-Saint-Denis demeure, dans l'ensemble, un département dans lequel on observe un important déséquilibre entre la composition raciale des élus et celle de la population [Bacqué et D'Orazio, 2015]. Alors que l'enquête Trajectoires et Origines menée conjointement par l'Insee et l'Ined montre que les minorités visibles représentaient 57% des 18-50 ans dans le département à la fin des années 2000[14], seuls 9 des 42 élus au conseil départemental (21%) sont issus de ces minorités visibles. Le pourcentage est plus élevé lorsqu'on s'intéresse aux élus municipaux (31,5% depuis 2014, contre 23% en 2008), mais il demeure toutefois largement inférieur à la part de minorités visibles au sein de la population [Bacqué et D'Orazio, 2015]. On note par ailleurs d'importantes disparités entre les quarante communes du département : 12 d'entre elles ont un taux d'élus municipaux appartenant aux minorités visibles inférieur à 20% et 10 ont un pourcentage supérieur à 40%. Les villes de Bondy (51% d'élus non-blancs ; 23 sur 45) et de Coubron (0%, 0 sur 26) témoignent, par exemple, de la grande hétérogénéité qui existe dans ce domaine en Seine-Saint-Denis[15].
Dans la ville de Saint-Denis, la plus peuplée du département, seuls 34% (19 sur 55) des élus au conseil municipal appartiennent à des minorités visibles, alors que nos observations de terrain laissent à penser que la ville compte un pourcentage bien plus élevé de résidents noirs et arabes[16]. Le manque de statistiques officielles concernant l'appartenance ethno-raciale des résidents complique, d'une part, l'analyse de la représentation politique des minorités par les chercheurs et, d'autre part, la contestation par d'éventuels militants du manque de représentativité des élus. Pour autant, comme aux États-Unis, la question de la représentation politique des minorités ne laisse pas tout le monde indifférent Au cours d'un entretien, le directeur franco-algérien d'une association locale nous a par exemple indiqué, sur la photo officielle du conseil municipal, les élus d'origine maghrébine dont il avait une haute opinion et

[13] Paradoxalement, une des principales accusations formulées par l'opposition de droite aux communistes lorsqu'ils contrôlaient encore la ville était que le pouvoir du PC avait été cimenté par des décennies de clientélisme.
[14] Ined-Insee, 2008-2009.
[15] Cette hétérogénéité illustre également la grande diversité en termes de proportions de minorités visibles dans ces communes et le fait que le degré de « représentation descriptive » (pour reprendre l'expression américaine) dépend également de la part d'étrangers qui ne disposent pas du droit de vote.
[16] Des observations qu'il faut cependant relativiser car nous ne disposons pas de statistiques officielles à ce sujet et que la visibilité dépend des usages de l'espace public, lesquels varient selon les groupes sociaux. Néanmoins, ces observations semblent en adéquation avec les chiffres publiés par l'INED et l'INSEE que nous avons évoqués précédemment à propos du département de Seine-Saint-Denis.

ceux pour lesquels il avait moins de respect. La représentation ethno-raciale lui importait, même s'il ne s'agissait pas de l'unique facteur déterminant ses choix et l'opinion qu'il se faisait des élus.
S'intéresser à la représentation raciale pourrait ainsi amener les chercheurs à réfléchir à la façon dont les responsables politiques blancs ont pu conserver le pouvoir sur des territoires comptant une forte concentration de citoyens issus de l'immigration extra-européenne et aux réponses à apporter aux problèmes que cela génère.
Dans le cas de Bobigny, une analyse de la politique électorale prenant en compte la dimension raciale des rivalités de pouvoir a permis de mettre en lumière une nette remise en question de la loyauté partisane souvent attribuée aux électeurs non-blancs des quartiers populaires et la formation d'une coalition inattendue avec un parti allié à la droite qui a entraîné le basculement politique de ce bastion communiste.

A titre de comparaison, deux exemples de *racial politics* à l'américaine sont intéressants à analyser.
Au cours des années 1990, des Africains-Américains qui s'étaient installés à Randallstown, une banlieue de classe-moyenne du comté de Baltimore, sur la côte est des États-Unis, se sont mobilisés pour mettre fin au décalage existant entre leur forte concentration spatiale et leur faible pouvoir politique. Des militants ont donc réclamé une meilleure représentation politique pour les résidents noirs et ont utilisé les données du recensement fédéral de 1990 pour faire en sorte que plusieurs districts électoraux soient redessinés afin de faciliter l'élection de candidats africains-américains. Cette mobilisation a permis le redécoupage des districts électoraux au niveau de l'État (pour élire des représentants à l'assemblée de l'État du Maryland) mais également à un niveau plus local, le comté[17]. Comme l'a expliqué Patricia Ferguson, la présidente de la NAACP[18] dans le comté de Baltimore, « la NAACP a joué un rôle important lorsque le conseil du comté de Baltimore a effectué le redécoupage des circonscriptions électorales »[19]. L'organisation a explicitement travaillé à la construction d'un district à majorité africaine-américaine : « nous avons établi un plan. Nous avons redécoupé un district. Nous avons apporté ce plan au conseil du comté. Nous avons fait une présentation. Nous avons discuté avec de nombreux représentants de la communauté et si la NAACP n'avait pas fait tout cela, l'élu africain-américain qui siège aujourd'hui au conseil du comté n'aurait probablement pas été élu ».
Pour Ferguson, le seul critère racial suffit à garantir la représentation des électeurs noirs: « en tant qu'organisation, nous nous moquons de qui a été élu, nous avons seulement besoin de plus d'élus au conseil du comté. Les étudiants noirs et issus de toutes les minorités ont besoin de voir que les gens qui occupent des positions de leadership leur ressemblent »[20]. Dans ce cadre, transformer les frontières politiques en prenant le critère racial en considération était nécessaire à l'établissement d'une véritable démocratie. Dans cette banlieue noire à 80%, plusieurs élections ont été extrêmement serrées, mais le découpage des limites électorales assure virtuellement que

[17] Par comparaison, voir Subra (ce numéro) pour une analyse de l'histoire du découpage de la Seine, fruit d'un accord entre Gaullistes et communistes.
[18] La NAACP (*National Association for the Advancement of Colored People*) est la principale organisation de défense des droits des Africains-Américains aux Etats-Unis.
[19] Entretien avec un des auteurs, le 21 septembre 2007.
[20] On notera ici la différence que cela représente avec les listes dites « communautaires » en France, qui s'intéressent au fond politique, même si l'exemple de Bobigny nous a montré que les questions d'intérêts locaux pouvaient passer avant des considérations plus globales liées à l'idéologie.

le vainqueur sera africain-américain et personne n'a, depuis, remis en question le tracé de ces frontières.
Dans les faits, ne pas prendre en compte la race dans le tracé des circonscriptions électorales est impossible. Afin de lutter contre la tendance historique des politiciens blancs à découper des frontières électorales pour diluer le vote noir en l'éparpillant sur plusieurs circonscriptions (une pratique appelée *gerrymandering*), ce qui rendait impossible l'élection de politiciens noirs, le *Federal Voting Rights Act* (voté en 1965 et amendé à de nombreuses reprises depuis) permet à la justice de se pencher sur le découpage des circonscriptions afin de déterminer si les électeurs africains-américains (et ceux appartenant à d'autres minorités ethno-raciales) sont discriminés. Il permet également aux juges de rejeter des propositions de redécoupage et de réclamer que les frontières soient redessinées.
Dans le contexte politique américain, l'égalité dans la participation au processus démocratique ne peut exister que dans un cadre légal interdisant la pratique excluante du *gerrymandering* sur des critères raciaux.
Toutefois, dans la pratique, la représentation politique des minorités ne garantit pas une unanimité des opinions. Au début des années 2000, les trois élus africains-américains à l'assemblée de l'État du Maryland ainsi qu'un sénateur noir de l'État avaient commencé à travailler ensemble avant que l'un d'entre eux, un pasteur de renom, n'entre en conflit avec les autres du fait de sa position sur les droits des homosexuels, l'avortement et l'aide financière aux étudiants immigrés. L'homogénéité raciale n'a donc pas engendré l'unanimité politique.

Du point de vue de la recherche, il est également utile d'étudier l'impact des contextes locaux sur la façon dont la race influe sur les rivalités de pouvoir et les rapports de force politiques.
La ville de Compton, en Californie, offre un autre exemple de la façon dont la race peut jouer un rôle fondamental dans la politique américaine et de l'importance du critère racial dans l'analyse des rivalités de pouvoir. Cette ville pauvre située en plein cœur de l'agglomération de Los Angeles s'est fait connaître au cours des dernières décennies comme étant le théâtre d'importantes tensions entre Africains-Américains et Latinos, notamment dans le domaine politique. Ville exclusivement blanche et ségrégationniste jusque dans les années 1950, Compton était devenue très majoritairement noire au cours des deux décennies suivantes[21]. Cette croissance démographique de la communauté africaine-américaine s'était accompagnée d'une prise de pouvoir politique, Compton devenant un symbole national de l'*empowerment* politique noir. Les années 1980 et 1990 virent cependant l'explosion de l'immigration latino dans l'agglomération de Los Angeles et en particulier à Compton, si bien que les Latinos devinrent officiellement majoritaires pour la première fois dans l'histoire de la ville en 2000. Les dernières estimations du bureau fédéral du recensement montrent que les Latinos représentaient 66% de la population en 2014 et que la proportion d'Africains-Américains avait chuté à 31%. Pourtant, en dépit de ces profondes transformations démographiques, les leaders africains-américains se sont cramponnés à leur pouvoir si bien qu'on observe aujourd'hui un important décalage entre la supériorité numérique des Latinos et la mainmise politique de l'élite noire : sur les 15 élus des deux principales institutions politiques de la ville (le conseil municipal et le conseil d'administration du district scolaire), seuls deux sont latinos. Jusqu'en 2013, et l'élection surprise d'un jeune latino inconnu du grand public, aucun Latino n'avait jamais siégé au conseil municipal. Cela s'explique en grande partie par l'instauration par les élites noires de nombreuses

[21] En 1980, les Africains-Américains représentaient 75% de la population de la ville.

pratiques discriminatoires destinées à empêcher les Latinos d'accéder au pouvoir afin, d'une part, de ne pas perdre les bénéfices socio-économiques du contrôle politique de la ville (la municipalité et le district scolaire étant les deux principaux employeurs locaux) et, d'autre part, de ne pas laisser tomber la ville aux mains d'un groupe dont la présence était considérée comme illégitime. De par l'histoire spécifique de la ville et du combat des Africains-Américains pour la déségrégation et la conquête du pouvoir municipal, Compton était considérée comme une enclave noire, une ville refuge qui devait rester aux mains des Africains-Américains à tout prix, quitte à renier l'héritage du mouvement pour les droits civiques et à mettre en place des pratiques similaires à celles des Blancs – celles-là même qu'ils avaient intensément combattues dans les années 1950 et 1960. L'exemple de Compton illustre donc l'importance du prisme racial dans l'analyse des rivalités de pouvoir au sein d'une société profondément marquée par la stratification raciale. Cependant, en montrant que l'accès des minorités aux responsabilités politiques ne doit pas être une fin en soi mais un moyen de promouvoir l'égalité sociale et raciale, il met également en lumière les limites d'une pensée qui viserait à faire de l'utilisation d'un prisme racial désarticulé, ignorant toutes les autres formes de domination, la seule voie possible pour mettre fin aux inégalités qui traversent la société américaine.

Dans le domaine politique, comparer la banlieue française et les banlieues et ghettos américains permet de démontrer que, si les situations sont différentes selon les lieux et les contextes, la mise en perspective de certaines situations françaises à l'aune d'outils conceptuels et théoriques développées outre-Atlantique peut être productive *justement* parce qu'elle révèle des relations politiques différentes dans chaque cas.

Stigmate : le 93 et le 718[22]

Dans les imaginaires collectifs français et américains, les ghettos américains sont perçus comme des lieux excessivement dangereux. La criminalité, la drogue et les gangs, déjà suffisamment présents dans les quartiers paupérisés, le sont encore plus dans les représentations forgées par Hollywood. La violence est un élément central du ghetto car elle peut limiter les mouvements des résidents, encourager ceux qui disposent des ressources nécessaires à partir, et contribuer au développement de relations hostiles entre les résidents et la police.
En termes de violence, la Seine-Saint-Denis et un quartier comme le Bronx, qui fait figure d'archétype du ghetto américain, n'ont rien à voir. Si les deux territoires ont approximativement la même population (le Bronx compte 1,4 million d'habitants, et la Seine-Saint-Denis 1,5 million), leurs taux de criminalité sont incomparables. En 2013, 26 homicides ont été perpétrés en Seine-Saint-Denis, un chiffre stable puisqu'au cours des cinq années précédentes, 26,2 homicides ont été commis en moyenne par an dans le département[23]. En 2015, Ruben Diaz, sénateur de l'État de New York, dressa des louanges au Bronx qui venait d'enchaîner une deuxième année consécutive à moins de 100 meurtres : « seulement » 80 personnes avaient été tuées en 2013 et 91 en 2014. New York est aujourd'hui une ville beaucoup plus sûre qu'elle ne l'a été : dans les années 1990, le nombre d'homicides a culminé à 653 dans le Bronx. Tout en

[22] L'indicatif téléphonique 718 couvre plusieurs quartiers de New-york, notamment le Bronx et le Queens.
[23] « Les faits constatés d'homicides 'hors tentative' enregistrés par la police et la gendarmerie de 1996 à 2003 », *Repères*, n°25, Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales, Janvier 2014.

reconnaissant que « un meurtre est déjà un meurtre de trop », Diaz écrivit dans un article pour un journal local: « Félicitations au Bronx ! » [Diaz, 2015].
En 2013, le taux d'homicide de la Seine-Saint-Denis s'élevait à 1,7 pour 100 000 habitants (contre 1,2 pour la France métropolitaine). Celui du Bronx était de 5,6, soit plus de trois fois plus, tandis que les États-Unis avaient un taux de 4,5 pour 100 000. La criminalité se concentre surtout sur des territoires violents comme le Bronx, c'est pourquoi les taux d'homicide sont plus faible pour l'ensemble de la ville et de l'État. Mais étonnamment, seuls trois des 50 États américains (Hawaii, l'Iowa et le Vermont) possèdaient un taux d'homicide inférieur à celui de la Seine-Saint-Denis[24]. En réalité, et même si le niveau de violence varie d'une rue à l'autre, lorsqu'on prend en considération le taux d'homicide à l'échelle de l'État fédéré, il n'y a virtuellement aucun territoire aux États-Unis qui soit plus sûr que la Seine-Saint-Denis.
Il ne s'agit pas ici de minimiser les difficultés rencontrées par les résidents du département, mais la criminalité est un domaine dans lequel la comparaison directe entre la Seine-Saint-Denis et les ghettos américains contribue à obscurcir plutôt qu'à clarifier la compréhension de ces difficultés.

Dans le domaine de la sécurité, la question des relations avec la police est également particulièrement intéressante.
Ces dernières années ont vu une augmentation sensible des affaires médiatisées de violences policières aux États-Unis. Les décès de Michael Brown à Ferguson, d'Eric Garner à New York, de Tamir Rice (un enfant de 12 ans) à Cleveland, de Freddie Gray à Baltimore ou d'Oscar Grant à Oakland ont généré une intense colère au sein de la communauté africaine-américaine et ont engendré la formation et le développement de ce qui fait aujourd'hui figure de nouveau mouvement social : le mouvement « *Black Lives Matter* ».
La médiatisation croissante de ces affaires ne signifie pas que les violences se multiplient – elles s'inscrivent au contraire dans une longue histoire de brutalités policières[25] - mais que l'essor des nouvelles technologies augmente leur visibilité et complique leur maquillage en actes de légitime défense (même si, dans la grande majorité des cas, leurs auteurs ne sont pas inquiétés pénalement). Internet regorge en effet de vidéos exposant des abus policiers en tous genres ciblant de façon disproportionnée des Noirs et des Latinos. En dépit de la difficulté pour obtenir des statistiques fiables, on estime qu'entre 400 et 1100 personnes sont tuées par la police chaque année aux États-Unis [Fisher-Baum et Johri, 2014 ; Recoquillon, 2015]. Selon le ministère de la Justice, près de 32% des 4813 personnes tuées par la police entre 2003 et 2009 étaient noires, alors que les Africains-Américains ne représentent que 12,2% de la population totale du pays [Recoquillon, 2015]. Comme le précise Charlotte Recoquillon, « si l'on se concentre sur les adolescents, une étude de ProPublica – un organisme indépendant et à but non lucratif produisant de l'information dans l'intérêt public – a calculé que les adolescent(e)s noir(e)s étaient 21 fois plus susceptibles d'être tué(e)s par la police que les Blanc(he)s ». A cela s'ajoute la pratique du contrôle au faciès qui contribue dans une large mesure à la détérioration des relations entre la

[24] *Death Penalty Information Center*, « Nationwide Murder Rates By 2014 Rank, Highest To Lowest (Other Years Shown For Comparison), Murder Rates Per 100,000 People », URL: http://www.deathpenaltyinfo.org/murder-rates-nationally-and-state#MRord

[25] La violence des forces de l'ordre à l'égard des minorités a toujours été un élément primordial du racisme systémique qui sévit dans la société américaine. Les principales émeutes urbaines du 20ème siècle ont d'ailleurs été déclenchées suite à des violences policières, que ce soit dans les années 1960 ou en 1992 à Los Angeles après l'acquittement des policiers qui avaient passé à tabac Rodney King, un automobiliste noir.

police et les minorités ethno-raciales. Une étude sur les pratiques de la police de New York révélait notamment que 55% des 533 000 personnes contrôlées en 2012 étaient noires (alors que les Noirs ne constituent que 22,8% de la population new-yorkaise) mais que 89% des individus contrôlés n'avaient absolument rien à se reprocher [Recoquillon, 2015]. Ces pratiques de profilage racial sont également très fréquentes lors des contrôles routiers[26] et sont à l'origine de l'expression « *driving while black* » qui détourne ironiquement la qualification du délit de conduite en état d'ivresse (« *driving while intoxicated* ») pour insister sur l'importance du phénomène de contrôle au faciès touchant les automobilistes noirs et laisser entendre que, sur certains territoires, le fait d'être noir constitue, en soi, un délit. Ce concept a été étendu, donnant naissance à d'autres expressions comme « *walking while black* », ou même « *living while black* ».

Aux États-Unis, beaucoup de parents africains-américains apprennent à leurs enfants comment se comporter afin d'éviter les interactions avec la police. Au cours d'un entretien effectué à Baltimore, un jeune homme de 19 ans a par exemple récité à l'un des auteurs la liste des règles imposées par sa mère lorsqu'il prenait le volant de sa voiture : ne pas se déplacer avec un nombre d'amis trop important, ne pas écouter de la musique trop fort et ne pas chercher à avoir l'air « cool » en inclinant les sièges en arrière[27]. Lorsque des adolescents non-blancs sortent tard le soir, la police est une source d'inquiétude plutôt que de réconfort pour les parents qui évoquent souvent la peur que leurs enfants soient confrontés au comportement violent des forces de l'ordre. En 2014, l'association new yorkaise *The Brotherhood/Sister Sol* a réalisé une vidéo très parlante à ce propos, illustrant les différences dans la façon d'évoquer les interactions avec la police entre les familles blanches et les familles noires[28]. La vidéo montre, d'une part, trois parents noirs enseignant à leurs fils comment se comporter en cas de contrôle afin de ne pas se faire tuer par la police, et d'autre part un père blanc incitant son fils à appeler la police en cas de problème car « ils sont là pour aider ».

Lorsque les jeunes adultes noirs et latinos décrivent leurs interactions avec la police, ils évoquent souvent un sentiment d'impuissance et l'impression de courir un risque.

A l'inverse, alors que nous marchions dans le centre-ville de Saint-Denis, nous avons été les témoins d'une scène somme toute banale mais qu'il serait presque impossible d'observer aux États-Unis: trois policiers marchaient dans notre direction, à quelques pas de l'immeuble où a été donné l'assaut anti-terroriste du 18 novembre 2015. L'un d'entre eux, qui portait un pistolet-mitrailleur, bouscula involontairement un homme noir âgé d'une vingtaine d'années. Il s'excusa et le jeune homme sourit et commença à se plaindre sur le ton de l'humour. Il taquina les policiers pendant plusieurs secondes alors qu'ils continuaient lentement leur chemin. Ce genre d'interactions est inconcevable aux États-Unis, où les policiers qui patrouillent dans les quartiers noirs reçoivent l'ordre de ne pas laisser passer le moindre signe d'irrespect. Bien que certains jeunes français noirs nous aient déclaré que les interactions avec la police peuvent être aussi tendues qu'aux États-Unis, plusieurs nous ont affirmé avoir le sentiment de pouvoir exercer un contrôle sur leurs interactions avec la police, en soignant notamment la façon dont ils agissaient et s'adressaient aux policiers. Nous avons d'ailleurs observé plusieurs situations dans lesquelles des jeunes noirs et arabes utilisaient l'humour pour modérer la teneur de leurs interactions avec

[26] Des chiffres du ministère de la Justice font état d'une probabilité trois fois supérieure d'être fouillés pour les automobilistes noirs que pour les blancs lors d'un contrôle de véhicule [Recoquillon, 2015].

[27] Entretien le 21 septembre 2007.

[28] URL : https://www.youtube.com/watch?v=KThO1WvYEDM

la police. Aux États-Unis, les jeunes noirs et latinos déclarent généralement ne pas ressentir un tel sentiment de contrôle.
Ici encore, nous n'effectuons pas ce travail de comparaison pour minimiser les difficultés que les jeunes résidents de Seine-Saint-Denis nous ont déclaré rencontrer et que nous observons par ailleurs fréquemment, mais pour illustrer des différences dans les processus de racisation et leur intensité en fonction des contextes nationaux.
Ceci étant dit, le profilage racial est également pratiqué par la police française. Un rapport rédigé en 2009 pour l'*Open Justice Society* par deux chercheurs du CNRS démontre l'existence de cette pratique en confirmant que « les contrôles d'identité effectués par les policiers se fondent principalement sur l'apparence : non pas sur ce que les gens font, mais sur ce qu'ils sont, ou paraissent être » [Goris, Jobard et Levy, 2009, p. 10]. L'étude a en effet permis de déterminer que, selon les sites d'observation, les Noirs couraient entre 3,3 et 11,5 fois plus de risques et les Arabes entre 1,8 et 14,8 que les Blancs d'être contrôlés par la police. En juin 2015, l'État français a d'ailleurs été condamné par la Cour d'appel de Paris pour « faute lourde » dans cinq affaires de contrôle au faciès, avant de se pourvoir en cassation quatre mois plus tard [Zappi, 2015]. Dans ce cadre, la défense a produit un mémoire judiciaire justifiant et légitimant le contrôle au faciès au motif que les Noirs et les Arabes seraient plus susceptibles que les Blancs d'être en infraction à la législation sur les titres de séjour [Hajdenberg, 2016]. La couleur de peau serait donc un élément suffisant pour mettre en doute l'appartenance à la nation des individus contrôlés et feraient d'eux des délinquants en puissance, ce qui, d'une part, contrevient à la loi française ainsi qu'à plusieurs législations internationales, et, d'autre part, constitue un affront aux « valeurs républicaines » si promptement mises en avant en ces temps troublés par les responsables des partis de gouvernement. Dans ce contexte, le collectif « Stop le contrôle au faciès », un collectif d'associations créé en 2011 qui fut l'un des principaux acteurs de l'action en justice contre l'État, a publié en mars 2016 un rapport intitulé « Les maux du déni » pour alerter sur l'ampleur du phénomène et proposer une série de recommandations. D'autres collectifs plus ou moins structurés ont vu le jour ces dernières années pour dénoncer, outre les contrôles au faciès, les violences policières qui feraient en moyenne un mort par mois en France et cibleraient en majorité des hommes noirs et arabes [Amnesty International, 2009 ; Simbille, 2013]. Si ce chiffre n'a rien à voir avec ce que l'on peut observer aux États-Unis, le bouillonnement associatif et communautaire engendré outre-Atlantique par la récente série de bavures policières commence, semble-t-il, à faire des émules en France. Par un processus similaire à ce que l'on observe dans le domaine politique, un nombre croissant d'activistes et de citoyens issus des quartiers populaires, souvent non-blancs et, pour certains, formés aux États-Unis à la pratique du *community organizing*[29], s'affranchissent des codes en vigueur dans le milieu associatif français et s'organisent en mettant en avant leur autonomie et la défense de leurs intérêts propres. Souvent liés à ce qu'on pourrait appeler le « nouveau mouvement antiraciste » – un mouvement dont les acteurs sont le plus souvent issus de l'immigration et

[29] Le terme « *community organizing* » fait référence à diverses formes d'organisation collective visant à remettre les citoyens au centre du processus politique et, plus globalement, de la vie de leur « communauté » (entendue au sens américain, comme un ensemble comprenant le territoire, les gens qui s'y trouvent et les interactions entre les deux). De par les spécificités liées à la société américaine (stratification raciale et présence très faible de l'État dans le domaine social), le *community organizing* s'est rapidement développé dans les quartiers paupérisés et ségrégués et est devenu, au cours du 20ème siècle, le principal moyen utilisé par les minorités ethno-raciales pour défendre leurs droits, leurs intérêts et tenter, en partant du local, de réduire les inégalités qui les maintenaient au bas de l'échelle socio-raciale.

entendent s'opposer à l'antiracisme institutionnel (celui d'associations comme SOS Racisme ou la LICRA) en développant leurs propres revendications au sein d'un agenda politique faisant la part belle à une analyse *color-conscious*[30] plutôt que *color-blind*[31] – ils tentent de plus en plus d'établir des passerelles entre les luttes des minorités américaines et leurs propres combats. En témoignent par exemple la création, en 2014, du collectif « Ferguson à Paris » dont l'objectif était de rendre hommage à Michael Brown[32] et d'offrir un soutien international au mouvement *Black Lives Matter* ; ou l'organisation de la « Marche pour la dignité et contre le racisme » en octobre 2015 à Paris (dont l'objectif principal était de faire parler de la lutte contre les « crimes racistes » de la police) en présence d'une délégation de membres du mouvement *Black Lives Matter.* Une banderole dans la foule mettait d'ailleurs en avant la dimension transatlantique de la lutte: « De Ferguson à Clichy-sous-Bois, stoppons le racisme d'État ».
La conjonction, sur une période aussi courte, d'événements aussi significatifs met en lumière une réalité peu médiatisée mais connue de nombreux acteurs de terrain et de résidents de quartiers populaires depuis des années, en particulier dans le département de la Seine-Saint-Denis dont les députés (Jean-Christophe Lagarde y compris) se sont récemment déclarés favorables à la mise en place d'un encadrement plus strict des contrôles de police [Sterlé, 2016]. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, parmi les 14 associations qui constituent le noyau du collectif « Stop le contrôle au faciès », quatre sont des associations locales basées en Seine-Saint-Denis[33].

Une autre différence importante réside dans le fait que les investissements de l'État sont beaucoup plus élevés en Seine-Saint-Denis que dans les quartiers paupérisés américains[34]. Cela tient en partie au rôle important joué par l'État français dans les domaines de la construction de logements et de l'investissement dans les infrastructures. Le projet du Grand Paris, l'extension de lignes de métro, la construction de lignes de tramway, la rénovation de cités ou la construction de nouveaux logements permettent aux quartiers populaires et à certaines villes de banlieue de bénéficier d'investissements publics. En revanche, il n'y a eu virtuellement aucune expansion du système de transports en commun aux États-Unis au cours des trente dernières années. Le gouvernement fédéral n'a, par ailleurs, pas agrandi le parc de logement social depuis un moratoire il y a quarante ans. Les fonds fédéraux alloués au logement social sont utilisés pour démolir ces logements, pas pour en construire de nouveaux. Au niveau local, la ville de New York n'a construit qu'une quantité infime de logements dans le Bronx au cours des trente dernières années.

---

[30] Cette approche *color-conscious* prend en compte l'existence de la race en tant que construction sociale et insiste sur la nécessité, pour les racisés, de s'organiser sur les bases de leur propre discrimination, c'est à dire sur des bases ethno-raciales – les racisés étant considérés comme les plus à même de mener le combat contre le racisme structurel et de réduire les inégalités qui en découlent.
[31] L'approche *color-blind* (aveugle à la couleur) s'inscrit dans un universalisme « à la française » qui ne reconnaît aucune « communauté » ethno-raciale et qui se refuse donc d'utiliser le concept de « race », ce qui pose problème lorsqu'on entend précisément lutter contre le racisme.
[32] Un adolescent noir non-armé abattu de six balles par un policier blanc dans la ville de Ferguson (Missouri).
[33] « La Balle au Centre » à Bobigny, « Zonzon 93 » à Villepinte, « ACLEFEU » à Clichy-sous-Bois et « Lumières et Couleurs 93 » au Blanc-Mesnil.
[34] Voir Wacquant (2006) pour une comparaison entre l'intervention de l'État dans les cités françaises et dans les ghettos américains.

Représentations : « le 93 », une identité séculière et non-raciale

En France, en particulier depuis les années 1990 et l'énorme succès rencontré par le groupe de rap NTM[35], le « neuf-trois » a acquis une importance symbolique à la fois pour les résidents et les non-résidents. Même si, nous l'avons vu, les niveaux de violence et d'investissement public en Seine-Saint-Denis et dans les agglomérations américaines sont très différents, on observe une similarité grandissante entre l'importance symbolique attribuée à ce type de territoires dans les deux pays. De nombreux territoires à forte concentration d'Africains-Américains, comme Harlem et Bed-Stuy à New York, le South Side de Chicago ou la ville de Compton, se voient attribuer une importante signification culturelle. *El Barrio* (le surnom donné au quartier de Spanish Harlem) à New York ou East Los Angeles ont une signification similaire pour les communautés latinos. La culture populaire américaine - qu'il s'agisse de la littérature, du cinéma ou de la musique - s'est largement emparée de ces territoires et a contribué à renforcer le sens qui leur était attribué[36].

Il est cependant important de noter que plusieurs quartiers noirs ou latinos ne bénéficient pas de ce type de « reconnaissance » : le quartier de Jamaica, dans le Queens, est, par exemple, un des trois plus grands quartiers noirs de New York, mais il est peu connu et jamais « célébré » en tant que tel. On pourrait dire la même chose des banlieues sud de Chicago ou de la vaste étendue de banlieues majoritairement latinos qui constitue une grande partie de l'agglomération de Los Angeles.

En France, pour beaucoup de non-résidents, le 93 est considéré comme le symbole ultime du déclin et des maux urbains, un territoire violent sur lequel se produisent des émeutes périodiques et, aujourd'hui, comme un repaire potentiel de terroristes islamistes.

Ces représentations sont, en revanche, beaucoup plus nuancées chez les habitants du département, et en particulier chez les jeunes, comme en témoigne une enquête menée par le sociologue Fabien Truong auprès d'élèves de quatre lycées de Seine-Saint-Denis [Truong, 2012]. Si le sentiment d'appartenance à leur département est, pour beaucoup, assez fort, ils s'inscrivent en faux contre la stigmatisation venant de l'extérieur et rejettent, par exemple, l'utilisation du terme « ghetto » pour qualifier leur lieu de résidence : « les lycéens refusent clairement le modèle descriptif du ghetto qui est majoritairement perçu comme une grille de lecture fictive et étrangère à leur situation. Ils présentent au contraire leur quartier comme un lieu intégré au territoire national et stigmatisé à tort, car on y vit comme partout (« normal », « pépère »). […] En fait, le rejet du ghetto montre à quel point « la banlieue » et la Seine-Saint-Denis sont avant tout perçues par les jeunes comme un lieu infamant *au regard de l'extérieur*. Les lycéens se sentent souillés par l'omniprésence du « stigmate territorial » car il leur est difficile de se représenter leur lieu de résidence sans penser à ce que « les autres » en pensent » [Truong, 2012, p. 21]. Le poids des représentations et du stigmate territorial pousse également un certain nombre

[35] Leur chanson « Seine-Saint-Denis style » est par exemple devenue une sorte d'hymne non-officiel du 93 pour tout un pan de la jeunesse française à la fin des années 1990.

[36] Ils ont souvent été considérés comme des ghettos ultraviolents des verrues symbolisant toutes les pathologies sociales de l'Amérique urbaine et la concentration de population à la morale douteuse qui seraient en grande partie responsables de leur sort. Mais cette stigmatisation a également favorisé le développement de « contre-représentations » émanant en particulier de résidents de ces territoires qui en font des lieux vibrants, caractérisés par une grande richesse artistiques et culturelle et un bouillonnement social et politique les élevant au rang de fer de lance de la lutte contre les inégalités sociales et raciales.

de jeunes de Seine-Saint-Denis à retourner la situation en se réappropriant un territoire stigmatisé pour en faire une source de fierté. Être du 93 peut alors devenir une identité valorisée précisément parce qu'elle est stigmatisée par la société dominante. Il s'agit d'une identité qui, selon les contextes dans lesquels elle est mobilisée, peut évoquer la force ou le danger et être utilisée comme moyen d'intimidation ou d'auto-défense. Ce processus de formation d'une « identité oppositionnelle »[Ogbu, 1978] a été particulièrement utilisé et popularisé par la culture hip-hop, qu'il s'agisse de « représenter le 93 » dans des textes de rap (parfois de façon fantasmatique) ou par le biais de graffitis, très présents sur les murs du département.

Une des principales caractéristiques de l'identité « 93 » partagée (mais vécue de façons différentes) par de nombreux résidents est qu'elle ne peut pas être réduite à une identité raciale, religieuse, ou nationale. Bien que beaucoup de problèmes sociaux qui touchent le département ont une dimension raciale, les habitants de la Seine-Saint-Denis subissent également des discriminations liées à leur citoyenneté, à leur religion ou au territoire sur lequel ils vivent. « Le 93 » en tant qu'identité englobe toutes ces dimensions et agit comme un facteur d'unification pour des centaines de milliers de résidents aux profils, aux trajectoires et aux expériences extrêmement variés. Ceci permet de mettre en lumière un déséquilibre important dans l'utilisation des catégories raciales : par bien des aspects, les *discriminations* dans le 93 sont raciales, mais la *résistance* des résidents ne l'est pas. Il s'agit là d'une différence importante avec l'exemple américain dans lequel la discrimination raciale a provoqué l'émergence de mouvements de résistance organisés sur des bases raciales (le *Black Power movement* et le *Chicano movement* des années 1960 et 1970 en sont deux illustrations). La Seine-Saint-Denis constitue, de ce fait, un cas intéressant d'asymétrie entre la discrimination et la résistance.

Le fait que, face à un processus de racisation, nous n'assistions pas (pour l'instant) à la formation généralisée d'identités oppositionnelles basées sur la race est un élément important. La formation d'identités raciales est, en effet, plus difficile dans un pays ou, « contrairement aux États-Unis, la catégorisation raciale n'a pas été consolidée de longue date comme représentation publique légitime » [Préteceille, 2009, p. 493]. La société française, du moins en France métropolitaine, ne possède donc pas une riche histoire dans le domaine de l'organisation raciale. Ceux qu'on appelle les « nouveaux antiracistes » sont encore très largement minoritaires et relativement peu écoutés par les « jeunes des quartiers populaires », notamment du fait de la complexité de leur discours et de leur appartenance, pour beaucoup d'entre eux, aux classes les plus éduquées de la société française, mais aussi parce que le poids de l'idéologie universaliste fait qu'une majorité des racisés ne souhaitent pas entrer dans la logique des mouvements autonomes. Une autre raison pourrait être qu'il existe une grande diversité dans la façon dont la race affecte les expériences et l'identité des « non-blancs » : certains Noirs sont descendants d'esclaves, d'autres non ; certains sont citoyens français, d'autres non ; certains se sentent davantage discriminés pour leur religion que pour leur appartenance raciale (même si l'islamophobie, parce qu'elle essentialise « les Musulmans », considérés comme un bloc homogène étranger à la Nation, est un racisme)... Il serait extrêmement compliqué de construire une identité raciale qui permette d'unir des personnes faisant l'expérience de discriminations aussi diverses.

De plus, le département de la Seine-Saint-Denis (à l'image de l'ensemble de la métropole parisienne) est plus hétérogène ethno-racialement et moins ségrégué que les territoires américains auxquels il est généralement associé et sur lesquels ont pu se développer des identités raciales [Préteceille, 2009]. Cette plus grande hétérogénéité raciale ne facilite pas la construction d'une identité strictement raciale partagée par tous.

Ainsi, « être du 93 » est une identité qui s'attaque aux inégalités raciales mais qui est mobilisable par tous les résidents du département, quelle que soit leur appartenance raciale.
Cependant, nous l'avons vu, il semble qu'un nombre croissant de jeunes Séquano-Dyonisiens issus de l'immigration adopte une posture de plus en plus *color-conscious* et mobilisent, de façon plus ou moins maîtrisée, des concepts et des grandes figures des mouvements américains de résistance raciale. Cela participe, pour certains, d'une réflexion approfondie menée dans le cadre d'un parcours militant. Pour un plus grand nombre d'entre eux, en revanche, cela témoigne d'une prise de conscience de leur altérité et du décalage souvent violent entre les idéaux républicains et la réalité des discriminations qu'ils subissent et/ou perçoivent au quotidien. Dans un département touché de plein fouet par les différentes crises économiques qu'a connues le pays depuis les années 1970 ; où la part des jeunes issus de l'immigration a été multipliée par trois entre 1968 et 2005 (de 19% à 57%) ; où de nombreuses villes ont des taux de ségrégation ethno-raciale très élevés (« environ trois-quarts des jeunes sont d'origine étrangère à Clichy-sous-Bois, Aubervilliers et la Courneuve, 70% à Saint-Denis et 67% à Saint-Ouen » [Aubry et Tribalat, 2011, p. 498.]) ; où, selon Aubry et Tribalat (p. 503), on a observé, sur de nombreux territoires, un « chassé-croisé entre les jeunes d'origine française et les jeunes d'origine étrangère » ; dont les habitants sont donc concernés en premier lieu par la libération de la parole raciste qui accompagne la montée en puissance du Front National « dédiabolisé » de Marine Le Pen, et la persistance d'un racisme systémique que la plupart des partis politique s'évertue à ne pas voir ; l'adhésion massive de la jeunesse à une vision *color-blind* de la société semble extrêmement compromise. Le renforcement du facteur racial dans l'identité commune partagée par un grand nombre de résidents du 93 n'est donc pas à écarter à l'avenir.

La définition des contours de ce qui constitue un problème social sur les territoires à forte concentration de population immigrée est une autre différence révélatrice entre les sociétés française et américaine. Durant une visite de terrain, nous avons observé la cour de récréation d'une école primaire de Seine-Saint-Denis dans laquelle jouaient des enfants issus de l'immigration maghrébine, subsaharienne, du Sud-Est asiatique et du sous-continent indien. Une scène de ce type est généralement interprétée de façon très différente dans les sciences sociales françaises et américaines. En France, les quartiers ayant des concentrations d'immigrés très élevées font souvent l'objet de mesures statistiques au moyen d'indices de ségrégation (comme c'est le cas pour les quartiers noirs aux États-Unis), en dépit de grandes difficultés à obtenir des statistiques fiables, afin de quantifier le degré d'isolement de ces territoires et de leurs résidents par rapport à la population autochtone [Prétéceille, 2009 ; Aubry et Tribalat, 2011]. Un quartier dans lequel la population immigrée serait majoritaire isolerait les immigrés du reste de la société et constituerait donc un problème social.
A l'inverse, aux États-Unis, les quartiers comptant des pourcentages élevés d'immigrés, en particulier s'ils viennent du monde entier, sont encensés pour leur diversité et sont considérés comme de véritables *success stories*. Un article du *New York Times* évoquant l'un de ces quartiers le qualifia de « monde onirique » (*idealist's dreamscape*) et s'enorgueillit du fait que New York « se situe sur le toit du monde en termes de diversité ethnique » [Berger, 2005]. Le quartier comptait 56,4% d'immigrés, 20% d'Africains-Américains, 20% de Caribéens, 23% de Blancs, 17% de Latinos, 16% d'Asiatiques et abritait également des Juifs russes, des Italo- et Irlando-Américains de troisième et quatrième générations, ainsi qu'une « poignée de Bangladais, de Mexicains, de Pakistanais, de Chinois, de Tibétains et d'autres encore ». Selon l'article, les résidents « utilisaient des mots comme utopie » pour décrire leur quartier, et les officiels du

service municipal de l'urbanisme étaient « optimistes » et espéraient voir se développer d'autres quartiers de ce genre. Le ton de l'article, des responsables municipaux, des résidents et des chercheurs était résolument positif. Le quartier n'était pas considéré comme un problème social mais comme l'illustration du vivre-ensemble à la new-yorkaise.

Ces deux définitions différentes de ce qui constitue un problème social mettent l'accent sur une difficulté notable liée à la représentation de la Seine-Saint-Denis dans la pratique comparatiste. Le tropisme le plus commun dans ce domaine est d'associer la Seine-Saint-Denis au Bronx (« la Seine-Saint-Denis, c'est le Bronx ! »), pour des questions de criminalité et de ghettoïsation d'une part, mais également parce que des formes culturelles comme le hip hop ont fait de ces deux territoires des symboles. Mais si les comparer est parfois utile, la Seine-Saint-Denis ressemble tout autant au Queens qu'au Bronx. Si elle ne peut être identique à aucun de ces deux quartiers, pourquoi la comparer à celui qui symbolise les problèmes sociaux plutôt qu'à celui qui symbolise les *success stories* de groupes immigrés ? La comparaison avec le Queens nous a été suggérée par un résident de Saint-Denis qui a fièrement insisté, lors d'un entretien, sur le nombre très élevé de langues parlées dans la ville. On entend souvent la même remarque à propos du Queens, où plus de 138 langues sont parlées et dont la bibliothèque publique compte des ouvrages édités dans 59 langues [Berger, 2012]. La municipalité de Saint-Denis a également adopté une posture de célébration de la diversité en parrainant des festivals musicaux multiculturels et une « Journée de l'immigré » destinée, selon un des organisateurs, à souligner que « l'immigré, c'est une richesse ».

Cette comparaison transatlantique remet également en question les présomptions américaines. Pourquoi, après tout, considérer un quartier abritant une majorité d'immigrés comme une *success story* alors qu'il s'agit en réalité d'un territoire extrêmement ségrégué ? Ce que l'article du *New York Times* célébrant la diversité de ce quartier new yorkais ne mentionne pas, c'est que 34,4% des enfants du quartier vivent sous le seuil de pauvreté. Même si la présomption américaine est correcte, et que les quartiers « *melting pot* » permettent l'intégration des immigrés et l'ascension sociale de leurs enfants, l'inquiétude française vis à vis des quartiers ségrégués rend difficilement compréhensible la suffisance américaine à l'égard des taux de pauvreté élevés qu'on y observe et qui serait uniquement légitimée par l'amélioration potentielle de la situation de la seconde génération des années plus tard. Le récit américain de l'assimilation des immigrés et l'attention traditionnelle portée à la ségrégation des seuls Africains-Américains (et dans une moindre mesure des Latinos) ont peut-être entraîné une négligence vis à vis des dommages causés par la ségrégation des immigrés.

Conclusion

Le 93 n'est totalement comparable à aucun territoire américain du fait de différences inévitables dans les niveaux de racisation ou les politiques gouvernementales. Mais il n'a pas nécessairement besoin d'être comparé à d'autres territoires. Le 93 doit être compris pour ce qu'il est. Pour autant, la race, les processus de racisation et leurs prismes divers (politique raciale, stigmate racial, représentations raciales, et bien d'autres) peuvent être des outils très utiles pour comprendre l'histoire de la Seine-Saint-Denis et sa réalité contemporaine.

« La race n'est certes pas ce qu'on dit qu'elle est, mais elle est néanmoins la plus tangible, réelle, brutale, des réalités », écrivait Colette Guillaumin en 1992 (p. 216). Si les approches essentialistes définissant la race selon des critères biologiques ont été réfutées depuis plusieurs décennies, le racisme et ses conséquences sont, eux, bien réels, et s'appuient sur des processus de

racisation qu'il faut étudier et comprendre. Cela ne signifie pas qu'il faille réifier la race ni la considérer comme la seule cause de discriminations et d'inégalités. Il faut simplement la prendre pour ce qu'elle est, à savoir une construction sociale initialement destinée à établir des hiérarchies entre les populations – hiérarchies dont les héritages persistent aujourd'hui dans de nombreux domaines de la vie sociale et viennent s'ajouter à d'autres types d'inégalités et de discriminations. Étudier le fait racial et prendre en compte la dimension raciale de certaines inégalités, ce n'est donc pas nier l'existence d'autres types de discrimination et de domination.

De plus, cette façon de repenser les rapports sociaux en privilégiant une approche *color-conscious* plutôt que *color-blind* se répand au sein des populations non-blanches de France depuis plusieurs années. L'une des principales idées développées par les *whiteness studies*, développées par des chercheurs anglo-saxons à partir des années 1980, est que le premier privilège des « Blancs » est de ne pas avoir conscience du fait qu'ils sont blancs. Dès 1978, Colette Guillaumin écrivait : « on dit des Noirs qu'ils sont noirs par rapport aux Blancs, mais les Blancs sont, tout court, il n'est pas sûr d'ailleurs que les Blancs soient d'une quelconque couleur » (p. 16). Ainsi, beaucoup de Français non-blancs ont parfaitement conscience de leur altérité et ont, de fait, une vision *color-conscious* des rapports sociaux. Néanmoins, parce que les sciences sociales françaises ont longtemps été dans le déni et que cette façon de penser la race n'a par conséquent pas pénétré la société dans son ensemble, beaucoup de Français non-blancs - en dehors des cercles intellectuels et militants nourris par la pensée d'auteurs anti-colonialistes comme Fanon et Césaire - reproduisent des schémas de pensées développés aux États-Unis dans un contexte historique et politique particulier et parvenus jusqu'à nous avec la mondialisation de la culture (cinéma, télévision, internet…). Il convient donc de développer une pensée française sur la question qui soit adaptée à l'histoire et aux enjeux qui sont les nôtres (la question postcoloniale et le rapport à l'Islam notamment).

C'est ce à quoi s'attellent un nombre relativement confidentiel, mais en constante augmentation, de chercheurs français, inspirés à la fois par les recherches entreprises dans le monde anglo-saxon depuis le début du 20ème siècle et par les pionniers de la sociologie française du racisme qui s'est développée dans les années 1970, autour notamment de Colette Guillaumin et d'autres chercheurs de ce qui constitue aujourd'hui l'URMIS (Unité de Recherche Migrations et Société)[37]. Beaucoup, parmi eux, s'intéressent de plus en plus à l'articulation des dimensions de race, de classe et de genre dans les relations de domination [Palomares, 2013]. Comme le précise Horia Kebabza [2006, en ligne], « mettre l'accent sur la couleur de la peau, l'origine, la culture, l'ethnie, la « race », ne signifie pas pour autant que c'est la source unique et première, de toutes les exclusions sociales. D'où la nécessité de refuser autant la concurrence des systèmes d'oppression, qu'une approche en « *sandwich* », pour réfléchir aux croisements, aux imbrications, des catégories de sexe, classe et race, et saisir toute la complexité des rapports sociaux, en mettant à jour leurs contradictions ». Enraciner les études urbaines françaises dans le champ de l'intersectionnalité [38] pourrait dès lors contribuer à briser un tabou français et développer une réflexion sur le concept de « race » (entendu comme une construction sociale)

[37] On ne peut, à ce propos, que conseiller la lecture d'un ouvrage majeur dans ce domaine : De Rudder, Poiret et Vourc'h, 2000, *L'inégalité raciste : l'universalité républicaine à l'épreuve*, Presses Universitaires de France.

[38] L'intersectionnalité est un concept développé par la juriste féministe américaine Kimberlé Crenshaw (1989) qui met en lumière les interactions entre le genre, la race, la classe et d'autres catégories sociales pour illustrer la multiplicité des systèmes d'oppression. Il rencontre un succès croissant depuis plusieurs années en France auprès de chercheurs et de militants engagés dans la « convergence des luttes ».

afin de déconstruire un certain nombre de fantasmes et de stéréotypes, de lutter contre l'essentialisation de banlieues racisées et de leurs résidents, et de parvenir à une meilleure compréhension des processus de domination à l'œuvre au sein de la société française.

La Seine-Saint-Denis, de par la puissance symbolique qui est la sienne et l'imbrication de ces différents types de discriminations et de dominations qu'on peut y trouver, pourrait donc à la fois constituer un terrain d'étude idéal pour les chercheurs en sciences sociales et un laboratoire citoyen particulièrement innovant dans le domaine du *community organizing*.

Bibliographie

« France : des policiers au-dessus des lois », *Amnesty International*, avril 2009.

BACQUÉ M-H. et D'ORAZIO A., « Des révoltes sociales aux élections. Quelques questions à partir de la Seine-Saint-Denis », *Mouvements*, vol. 3, n° 83, p. 42-49, 2015.

BAUBÉROT J., *La laïcité falsifiée*, La Découverte, Paris, 2012.

BERGER J., « Brooklyn's Technicolor Dream Quilt », *New York Times*, 29 mai 2005.

BERGER J. « Queens Libraries Speak the Mother Tongue », *New York Times*, 2 janvier 2012.

CRENSHAW K., « Demarginalizing the intersection of race and sex: a Blck feminist critique antidiscrimination doctrine, feminist theory, and antiracist politics », *University of Chicago Legal Forum*, p. 139-167, 1989.

DE RUDDER V., POIRET C. et VOURC'H F., *L'inégalité raciste : l'universalité républicaine à l'épreuve*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000.

DIAZ R., « Bronx Murder Rate Lowest in 50 Years », *Labor Press*, 6 janvier 2015.

DOUZET F., « Pour une démarche nouvelle de géopolitique urbaine à partir du cas d'Oakland (Californie) », *Hérodote* , n° 101, p. 57-75, 2001.

DOUZET F., *La couleur du pouvoir. Géopolitique de l'immigration et de la ségrégation à Oakland, Californie*, Belin, Paris, 2007.

FASSIN D. et FASSIN É., *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, La Découverte, Paris, 2006.

FISCHER-BAUM R. et JOHRI A., « Another (much higher) count of homicides by police », *FiveThirtyEight.com*, 25 août 2014.

GORIS I., JOBARD F. et LÉVY R., « Police et minorités visibles : les contrôles d'identité à Paris », *Open Society Institute*, 2009.

GUILLAUMIN C., « Pratique du pouvoir et idée de Nature », *Questions Féministes*, n° 2 et 3, p. 5-30, 1978.

GUILLAUMIN C., *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Côté Femmes, Paris, 1992.

HAJDENBERG M., « L'État justifie les contrôles au faciès », *Médiapart*, 25 février 2016.

HERO R. E. et PREUHS R. R., *Black-Latino relations in U.S. national politics: beyond conflict or cooperation*, Cambridge University Press, Cambridge, 2013.

KEBABZA H., « 'L'universel lave-t-il plus blanc ?' : 'Race', racisme et système de privilèges », *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], n° 14, URL : http://cedref.revues.org/428, 2006.

LE MOIGNE Y., « 'From a ghetto to a barrio' : les enjeux de la succession ethnique à Compton (Californie) », *Urbanités* [En ligne], Dossier Amérique du Nord, URL : http://www.revue-urbanites.fr/chroniques-from-a-ghetto-to-a-barrio-les-enjeux-de-la-succession-ethnique-a-compton-californie/, Janvier 2014.

OGBU J. U., *Minority Education and Caste: The American System in Cross-Cultural Perspective*, Academic Press, New York, 1978.

PALOMARES E., « Le racisme : un hors-champ de la sociologie urbaine française ? », *Métropolitiques* [En ligne], URL : http://www.metropolitiques.eu/Le-racisme-un-hors-champ-de-la.html, 11 septembre 2013.

PÉROTIN C., « Les Juifs hassidiques de Williamsburg (Brooklyn) et la gentrification : de nouvelles frontières ? », dans Giblin B. et Douzet F., *Des frontières indépassables ? Des frontières d'État aux frontières urbaines*, Armand Colin, Paris, p. 283-297, 2013.

PRÉTECEILLE E., « La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne ? », *Revue française de* sociologie, Vol. 50, n°3, p. 489-519, 2009.

RECOQUILLON C., « Ce que 'Ferguson' révèle du racisme systémique aux États-Unis », *Géoconfluences* [En ligne], URL : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/etats-unis-espaces-de-la-puissance-espaces-en-crises/articles-scientifiques/Ferguson, 2015.

RIGOUSTE M., « Le langage des médias sur 'les cités'. Représenter l'espace, légitimer le contrôle », *Hommes et migrations*, n°1252, p. 74-81, 2004.

ROBINE J., *Les ghettos de la nation. Ségrégtion, délinquance, identités, Islam*, Vendémiaire, Paris, 2011.

SIMBILLE L., « Bavures policières mortelles : trente ans de quasi impunité ? », *Bastamag* [En ligne], URL : http://www.bastamag.net/Bavures-policieres-mortelles, 2 avril 2013.

STERLÉ C., « Encadrer les contrôles de police : les députés du 93 sont pour », *Le Parisien*, 1er mars 2016.

TRUONG F., « Au-delà et en deçà du périphérique. Circulations et représentations territoriales de jeunes habitants de Seine-Saint-Denis dans la métropole parisienne », *Métropoles* [En ligne], n°12, URL : http://metropoles.revues.org/4568, 2012.

WACQUANT L., *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, La Découverte, Paris, 2006.

ZAPPI S., « Condamné pour contrôles au faciès, l'État se pourvoit en cassation », *Le Monde*, 16 octobre 2015.